



Ski alpin sensations

Pour les 14/15 ans :
Du Dimanche 23 au Samedi 29 Février 2020

Pour les 16/17 Ans :
Du Dimanche 16 au Samedi 22 Février 2020

CONTACT ORGANISATEUR

Ligue de l'enseignement de l'Isère
Vacances pour tous
33 rue Joseph Chanrion - 38 000 Grenoble
Tél. 04 38 12 41 30 - Fax 04 76 70 02 57
vacances@laligue38.org

En savoir plus : colos.laligue38.org

Les indispensables :

Ski alpin sensations

Un séjour pour les accros de la glisse.

**14/17
ANS**

Centre Le Vercors de Villard-de-Lans

Dans le massif du Vercors, on skie fort ! Chausser les skis et dévaler les 34 pistes de la station qui culmine à 2200 m.... Sur le domaine de Villard-de-Lans, tout y est : des pistes pour débiter, parfaire sa technique ou slalomer entre les sapins. Des pistes mythiques, comme le Grand Canyon ! Et surtout : de la bonne humeur et de la neige plein la tête.

Ski alpin : 5 séances composées de 2h de cours ESF pour apprendre les bases. Le reste de la journée, ski libre avec les animateurs du centre pour profiter d'un maximum de la neige. Passages de niveaux possibles avec remise des insignes lors d'une soirée mémorable avec les moniteurs ESF au centre. Repas régionaux, veillées, grands jeux et bien sûr la boum pour compléter un séjour 100 % glisse !

Autres activités :

- **luge** sur 1 demi-journée au luge-park de la Colline des Bains. Avec ses 6 pistes aménagées, cet espace unique en France est considéré comme le plus grand espace de luge des Alpes françaises.
- **1 sortie patinoire** nocturne à la patinoire de Villard-de-Lans.

Le Centre :

Villard-de-Lans, situé à 31 km de Grenoble, est une station touristique au cœur du parc régional du Vercors, bénéficiant d'un climat privilégié à 1000 mètres d'altitude. Station olympique, sportive, elle bénéficie d'un large enneigement durant toute la saison, des pistes accessibles à tous et canons à neige pour une super glisse !

Le centre se situe sur un terrain arboré proposant tout le confort nécessaire à l'accueil des groupes d'enfants et d'adolescents. Les chambres de quatre lits sont équipées de sanitaires complets. La vue des chambres s'ouvre sur la montagne environnante.

Le rythme de la journée :

- lever et petit déjeuner individualisés
- brossage des dents
- rangements des chambres
- choix des activités de la journée
- le temps des activités
- déjeuner
- temps calme adapté à l'âge des enfants
- le temps des activités
- goûter
- le temps des douches
- le temps du courrier, discussions et jeux libres
- dîner
- veillée collective
- brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 2 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : Les repas sont variés et sains dans un souci permanent d'équilibre nutritionnel. Seuls les régimes alimentaires d'ordre médical, seront respectés si l'organisme d'accueil en accepte la charge. Il ne sera donc pas pris en compte la pratique de faits religieux ou philosophiques qui irait à l'encontre de la laïcité, de l'organisation de la vie collective et engendrerait un quelconque prosélytisme

Hygiène : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

Linge : Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue ou un stylo textile.

Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de

l'Enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour.

Relation Parents / Enfant

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...

Téléphone : le centre ne dispose pas de point phone. Les parents peuvent appeler sur le centre uniquement en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Villard-de-Lans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ.

Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

CENTRE DE VACANCES « LE
VERCORS »

LA BALMETTE

38250 VILLARD-DE-LANS

Trousseau Hiver Villard-de-Lans



Nom de l'enfant :

Animateur :

Quantité	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
	LINGE DE CORPS			
6	maillots de corps ou tee-shirts			
7	slips ou culottes			
7	paires de chaussettes			
1	pyjama ou chemise de nuit			
	VETEMENTS DE JOUR			
2	chemises ou polos			
2	pull polaires			
2	sous- pull			
2	pantalon ou jogging			
	VETEMENTS DE SKI			
1	collant de ski			
1	pantalon de ski			
1	anorak de ski			
1	paire de gants de ski			
	POUR LA TOILETTE			
1	trousse de toilette complète			
1	crème protectrice (visage +			
1	gant de toilette			
1	serviette de toilette			
	CHAUSSURES			
1	paire de baskets			
1	paire de chaussures de marche			
1	paire d'après-ski			
1	paire de chaussons			
	DIVERS			
1	chapeau ou casquette			
	mouchoirs tissus ou kleenex			
1	Nécessaire courrier			

Liste donnée à titre indicatif: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.